

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 23 avril 2026

n° 059-26 C

Objet : *Passation d'un avenant n° 1 à l'accord-cadre n° 250138 relatif aux travaux de clôtures des sites de Grand Chambéry*

- date de convocation le 17 avril 2026
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-trois avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 73

Aillon-le-Jeune

Marc Fleury

Aillon-le-Vieux

Vincent Miguet

Arith

Marie Lheureux Pineau

Barberaz

Marie-Eve Berni - Arthur Boix-Neveu

Barby

Christophe Pierretton

Bassens

Catena D'Alu Bouziane - Bruno Lhuissier

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Mélissa Bernard - Julien Donzel

Chambéry

Jimmy Bâabâa - Brice Bernard - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Sandrine Desroches-Afchain - Isabelle Dunod - Bernard Grollier - Thomas Jaussoin - Isabelle Junet - Laura Khirani - Magalie Martin - Cécile Meriguet - Mélanie Meunier - Vincent Patey - Gaëtan Pauchet - Florian Penaroyas - Thierry Repentin - Sara Rotelli - Carlotta Saconney - Abbo - Hocine Talbi - Emilien Vanlemmens - Cristina Virone - Florence Zagagnoni

Cognin

Damien Ancrenaz - Corinne Charles - Franck Morat

Curienne

Yohann Jennepin

Doucy-en-Bauges

Laurence Ratton

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Isabelle Geindre

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Céline Colombat - Alain Gaget - Pascal Mithieux - Audrey Tateia

La Ravoire

Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Emilie Guillaud

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Vincent Boulnois

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Sandra Ferrari

Lescheraines

Sylvain Chariot

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Leyse

Michel Dyen - Karim Echioui - Patricia Maffre-Deprost

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Jacques Henriot

Sainte-Reine

Philippe Ferrari

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Vérel-Pragondran

Julien Pernot

Vimines

Pierre Grossi

• conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Stéphane Bochet - Manon Boyer

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Thierry Bebert à Damien Regairaz - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Pascale Gagnieux à Florian Penaroyas - de Joséphine Kudin à Alexandre Gennaro - de Philippe Marin à Christian Berthomier - de Olivier Marmet à Isabelle Geindre - de Emilie Pessel à Cécile Meriguet

• conseillers excusés : 1

Luc Meunier

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 23 avril 2026

délibération n° 059-26 C

objet **Passation d'un avenant n° 1 à l'accord-cadre n° 250138 relatif aux travaux de clôtures des sites de Grand Chambéry**

Thierry Repentin, président, rappelle que par décision du Bureau n° 116-25 du 25 septembre 2025, l'accord-cadre relatif aux travaux de clôtures des sites de Grand Chambéry a été attribué à l'entreprise Seric Alpes Dauphine. Il a été notifié le 27 octobre 2025 pour une période initiale d'un an reconductible pour trois périodes d'un an.

Il est de forme composite :

- la partie « marché ordinaire » d'un montant forfaitaire de 138 903 € HT concerne les travaux de clôtures des sites de l'UDEP (33 030 € HT) et du puits des Iles (105 873 € HT),
- la partie « accord-cadre à bons de commande » d'un montant maximal annuel de 300 000 € HT concerne les travaux des autres sites.

Le présent avenant a pour objet de diminuer le montant forfaitaire des travaux du puits des Iles, des prestations ayant été ajustées afin de s'adapter plus précisément au projet. La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) du puits des Iles est modifiée comme suit :

Montant de la DPGF puits des Iles	105 873 € HT
Montant de l'avenant n° 1	- 39 128 € HT
Montant de la DPGF + avenant 1	66 745 € HT

Cet avenant entraîne une moins-value de 39 128 € HT correspondant à une diminution de 36,95 % du montant initial de la DPGF du puits des Iles, et 28,17 % pour l'ensemble de la partie forfaitaire (puits des Iles et UDEP).

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision n° 116-25 du Bureau du 25 septembre 2025 approuvant l'attribution de l'accord-cadre de travaux relatif aux travaux de clôtures des sites de Grand Chambéry,

Vu l'accord-cadre de travaux n° 250138,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver l'avenant n° 1 à l'accord-cadre n° 250138 relatif aux travaux de clôtures des sites de Grand Chambéry,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

059-26 C

Objet de l'acte :	Passation d'un avenant n° 1 à l'accord-cadre n° 250138 relatif aux travaux de clôtures des sites de Grand Chambéry
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	23 avril 2026
Annexe(s) :	Avenant n°1

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20260423-lmc1H35840H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H35840H1

Date de transmission en Préfecture :	27 avril 2026
Date de réception en Préfecture :	27 avril 2026
Date de publication sur le site internet:	lundi 27 avril 2026